



rd  
Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Commission  
canadienne  
pour l'UNESCO



Chaire UNESCO en transmission culturelle  
chez les premiers peuples comme dynamique  
de mieux être et d'empowerment,  
Université du Québec à Chicoutimi, Canada

# La transmission culturelle chez les Premiers Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment

## Approches méthodologiques pour mieux travailler ensemble

Préparé pour la Commission canadienne pour l'UNESCO  
Par Élisabeth Kaine  
Ottawa, Canada, août 2020





#### Comité de travail

Denis Bellemare	Marie Raphaël, innue
David Bernard, abénaquis	Lucien St-Onge, innu
Constanza Camelo-Suarez	Évelyne St-Onge, innu
Élisabeth Kaine, huronne-wendat	Jean St-Onge, innu
Jacques Kurtness, innu	Jean-François Vachon
Manuel Kurtness, innu	Caroline Vollant, innue
Denise Lavoie	Marie-Ève Vollant, innue
Anne Marchand	Gloria Vollant, innue
Sylvie Morais	

La **Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment** reconnaît le soutien financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

## D'autres suggestions de lecture :

### UNESCO

[Vers une recommandation de l'UNESCO sur la science ouverte](#)

### Commission canadienne pour l'UNESCO

[Une introduction à la Recommandation révisée de l'UNESCO sur la science et les chercheurs scientifiques](#) (2018)

[La science, un droit humain? Mettre en œuvre le principe d'une science participative, équitable, et accessible à tous](#) (2019)

[La science dans tous ses états. La Recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques de l'UNESCO : questions, défis et opportunités](#) (2019)

[Vers une recommandation de l'UNESCO sur la science ouverte : Perspectives canadiennes](#) (2020)

Pour citer cet article :

KAINE Élisabeth, « La transmission culturelle chez les Premiers Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment : Approches méthodologiques pour mieux travailler ensemble », Commission canadienne pour l'UNESCO, août 2020.

Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la politique ou la position officielle de la Commission canadienne pour l'UNESCO.

## Table des matières

<b>Avant-propos</b> .....	v
<b>Sommaire</b> .....	vi
<b>1. Introduction : contexte de réalisation de l'exposé de position</b> .....	1
<b>2. De nouvelles bases pour la recherche</b> .....	2
2.1 Les qualités attendues d'un projet de recherche par les partenaires autochtones de la Chaire UNESCO .....	2
2.2 Les quatre axes structurants en recherche autochtone.....	3
2.3 Construire et se construire par le projet : le « nous » innu inclusif .....	4
2.4 Redéfinir le sens du mot recherche et la position du chercheur, universitaire et expert terrain .....	6
2.5 Regagner la confiance brisée par une approche nouvelle de la recherche.....	7
2.6 La recherche doit s'imprégner de la perspective autochtone.....	8
2.7 Gouvernance de la recherche : apolitique et partagée avec les Premiers Peuples .....	9
<b>Références bibliographiques</b> .....	12
<b>Annexe I : Plan de collaboration et plan de validation</b> .....	13
<b>Annexe II : Gouvernance de la Chaire UNESCO</b> .....	17

## Avant-propos

La recherche, pour moi, c'est le don : savoir donner, chercher, mais aussi donner. Mon père m'a demandé : « Que ferais-tu si dans le bois tu rencontrais quelqu'un qui a faim ? » J'ai répondu : « Je lui donnerais à manger. » « Non, répond mon père, tu vas lui donner l'enseignement pour qu'il puisse aller pêcher et chasser. Il va repartir le ventre plein. » Rechercher, c'est se donner avec tous nos savoirs, nos philosophies, notre histoire. C'est bon pour nous et pour les chercheurs.

**Lucien St-Onge**, comité des Sages



**Essai sur le don de Marcel Mauss et Anthropologie du don d'Alain Caillé m'ont amené à constater que la notion du don s'avère complexe. C'est en fait une série d'obligations, dont celle de rendre les présents. Quelle force y a-t-il dans la chose qu'on donne qui fait que le donataire la rend ? La triple obligation de donner, de recevoir et de rendre. La circulation de l'esprit du don doit être comprise comme un ensemble d'interrelations et d'interdépendances qui les lient. Et c'est justement cet ensemble que l'on doit reconstruire, restaurer ensemble.**

**Denis Bellemare**, comité scientifique

*Faire ce constat est difficile : Je dois encore faire bataille ; après 300 ans de cohabitation, on en est encore à devoir prouver que ce qu'on veut entreprendre a de la valeur, que j'ai de la valeur.*

**Marie Raphaël**, comité des Sages

## Sommaire

Atteindre et maintenir l'excellence en recherche autochtone suppose que les chercheurs et leurs équipes adoptent une approche collaborative avec les Premiers Peuples. Cette approche s'inspire des philosophies autochtones de gouvernance basées sur le consensus, la relation horizontale et les alliances. La véritable concertation demande l'atteinte du consensus entre les parties prenantes, alors que la consultation ne garantit en rien que les recommandations issues de celle-ci soient retenues.

La Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment<sup>i</sup> recommande :

Que les chercheurs universitaires considèrent et démontrent que les experts issus des Premiers Peuples et les experts universitaires sont tous égaux et que leurs connaissances respectives sont essentielles à la compréhension de la complexité de l'univers culturel autochtone.

Que les chercheurs universitaires sachent instaurer une culture d'écoute et d'honnêteté au sein des équipes interculturelles, basée sur le respect et la confiance, en développant des codes de conduite et en assurant leurs mises en application de manière rigoureuse. Les chercheurs universitaires doivent être conscients des nombreux drames ayant miné la confiance des Premiers Peuples envers les institutions et à la nécessité de réparer ce lien de confiance par une attitude irréprochable.

Que les chercheurs universitaires favorisent la participation des partenaires issus des Premiers Peuples à toutes les étapes de la recherche, de la définition du projet jusqu'à sa finalité. Cette volonté d'inclusion implique souvent que des programmes de formation adaptés soient développés par les chercheurs.

Que les chercheurs universitaires et les organismes subventionnaires pensent la collaboration à long terme, le temps étant la pierre angulaire des rencontres et des relations fécondes.

Que les chercheurs universitaires incluent dans le programme de recherche le développement de méthodologies de travail pour véritablement « travailler ensemble » en équipe interculturelle, multisectorielle et multidisciplinaire, intercommunautés au sein d'une même nation, et internationales, et ce, de manière à contrer l'isolement des communautés autochtones entre elles et entre autochtones et allochtones.

Que l'excellence en recherche autochtone se mesure à la capacité des chercheurs universitaires à travailler non pas sur mais **avec, par et pour** les Premiers Peuples. Cette approche favorise des retombées à court terme<sup>ii</sup> pour la communauté partenaire et à plus long terme<sup>iii</sup>.

Un projet de recherche satisfaisant en matière de recherche autochtone évalue ses résultats en termes quantitatifs, mais aussi en termes qualitatifs et holistiques. Le projet a-t-il su mobiliser toutes les parties prenantes autour d'une mission claire et d'une vision partagée ? Reconnaître la part de chacun à sa juste valeur ? A-t-il permis d'assurer un véritable développement durable pour les partenaires autochtones ? A-t-il permis un processus de prise de décisions concertée ? Dans le contexte de l'appel à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, on doit ajouter à ces critères d'excellence de la recherche collaborative avec les Premiers Peuples : Le projet a-t-il ouvert une voie pour la réconciliation en offrant une réelle participation à la gouvernance de la recherche à ses partenaires autochtones ?

Ces questions devraient susciter une profonde réflexion au sein des organismes de financement de la recherche autochtone : mettre en place des mesures pour s'assurer que les processus d'appel de candidatures, les formulaires, les exigences et les jurys d'attribution connaissent les cultures

autochtones et les respectent, et assurent la sécurité culturelle des Premiers Peuples. Entre autres, ils doivent réfléchir aux questions suivantes : Comment reconnaître le statut des experts terrain autochtones à titre de chercheurs ? Et comment faire en sorte qu'ils soient parties prenantes autant du processus d'attribution des subventions que des recherches subventionnées ?

## 1. Introduction : contexte de réalisation de l'exposé de position

Le groupe de recherche Design et culture matérielle (DCM), dirigé par Élisabeth Kaine, l'une des rares chercheuses autochtones au Québec, œuvre depuis 1991 à la recherche-action avec les peuples autochtones dans le but de répondre concrètement à la situation dramatique qui a cours dans nombre de communautés. Par le biais d'une multitude de projets menant au développement de méthodologies collaboratives innovantes en recherche-crédation et d'outils de médiation et de transmission culturelle, l'équipe a construit un large réseau de partenaires autochtones.

DCM fait la promotion d'un rapport égalitaire entre les chercheurs, les partenaires autochtones et les experts terrain des communautés. Ses pratiques de recherche suggèrent un modèle théorique construit propres aux pratiques culturelles autochtones pour favoriser les rapprochements interculturels par le dialogue. Ses méthodes holistiques de recherche se nourrissent de ces doubles savoirs des experts terrain autochtones et des experts universitaires s'interpellant et se répondant. DCM a su, au cours des 20 dernières années, travailler avec les 11 nations autochtones du Québec en mettant en relation leurs représentants par différents projets qui ont reçu la reconnaissance des milieux autochtones. Il s'agit d'un engagement durable favorisant la co-crédation de connaissances, de méthodologies collaboratives et de produits.

C'est ce corpus d'expériences et de connaissances qui a servi de base pour la création de la Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment<sup>iv</sup>, dont Élisabeth Kaine est co-titulaire. Notre intervention à ce grand rassemblement veut répondre aux souhaits exprimés par nos partenaires autochtones de poursuivre notre travail avec eux afin de sensibiliser les décideurs à l'importance d'élaborer des politiques de sécurité et de transmission culturelles ainsi que des actions de protection du patrimoine.

Nous croyons que la recherche autochtone doit s'appuyer plus que jamais sur les ressources des communautés partenaires en partant de leurs initiatives et en leur donnant un pouvoir décisionnel réel sur la conduite de la recherche.

Ce partenariat d'égal à égal doit se mettre en place dès la phase de démarrage des projets de recherche. Cet exposé de position a été rédigé à la suite de trois rencontres importantes organisées dans le cadre des activités de la Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment. Un premier grand rassemblement d'experts culturels autochtones (40), issus de différentes nations du Québec, a eu lieu en mai 2018. Les objectifs de cette rencontre étaient de mobiliser les acteurs du milieu et de solliciter leurs expertises en lien avec leur réalité pour réfléchir ensemble aux actions à entreprendre à court et moyen termes. Une réflexion a été menée sur les pratiques de recherche exemplaires selon leur point de vue. Il a alors été décidé que l'objectif transversal de la recherche serait d'explorer les paramètres favorisant la sécurité culturelle comme condition à la transmission culturelle dans les domaines de l'éducation, de la santé et du mieux-être, des relations allochtones-autochtones et de la médiation et de la transmission culturelle car, comme l'ont mentionné les participants, « la transmission culturelle est impossible si nous n'assurons pas d'abord la sécurité culturelle ».

La deuxième rencontre, tenue en juin 2018, a réuni les co-chercheurs universitaires et trois représentants de la réunion des partenaires autochtones. Elle a permis d'opérer un maillage autour de projets de recherche préalablement identifiés impliquant des équipes interculturelles et multidisciplinaires. Le réalisme des projets compte tenu des moyens de la Chaire et des expertises en



place a été abordé. Cette étape est importante, car elle évite les déceptions à venir pour un peuple dont l'historique avec la recherche a souvent été vécu de façon négative.

La troisième rencontre a permis de co-concevoir le cadre de référence de la Chaire UNESCO et des trois comités stratégiques : comité des Sages, comité scientifique, comité de gestion. Pour la Chaire UNESCO, mieux travailler ensemble suppose la mise en place d'un environnement favorable au développement du potentiel de leadership des experts autochtones dans un contexte de recherche universitaire en reconnaissant leurs systèmes de connaissances, leurs compétences, leur crédibilité au regard de leurs savoirs (philosophiques, scientifiques et méthodologiques) de même que leur capacité de gérer la recherche.

La création d'un environnement favorisant la mobilisation, le partage des connaissances d'égal à égal et la gouvernance entre experts autochtones et chercheurs universitaires doit être une priorité pour toute organisation ayant à cœur la réparation des liens, condition sine qua non à la réconciliation. Le leadership de la Chaire UNESCO repose entre autres sur les relations développées au cours des 20 dernières années, basées sur les notions de confiance, de crédibilité et de collaboration.

Par conséquent, la Chaire ne peut remplir sa mission sans principes éthiques irréprochables<sup>v</sup>, sans cadre de gouvernance transparent et sans entretenir des relations et des partenariats de qualité dans le dialogue et le respect.

Cet exposé de position présente les thèmes et les énoncés les plus significatifs de ce qui nous a été dit lors de la quatrième rencontre (janvier 2019 à Wendake). Ils témoignent des grands changements souhaités en recherche par les communautés autochtones.

Nous avons tenté de mettre en place les conditions optimales pour favoriser l'expression de leurs propositions en regard d'une recherche autochtone reflétant leur culture, leurs savoirs et leur mode de penser et d'agir. Fidèle à notre engagement de ne pas interpréter la parole qui nous a été livrée, la plus grande partie de cet exposé est constituée de citations.

Ce modèle de travail avec les autochtones développé par la Chaire pourrait-il inspirer d'autres organisations ?

## **2. De nouvelles bases pour la recherche**

### **2.1 Les qualités attendues d'un projet de recherche par les partenaires autochtones de la Chaire UNESCO**

Lors du grand rassemblement d'experts culturels autochtones issus de différentes nations du Québec (mai 2018), une réflexion a été menée sur les pratiques de recherche exemplaires. Une quarantaine de caractéristiques ont été identifiées. Nous faisons ici un résumé de leurs propositions.

- Que l'initiative du projet émerge du milieu, de la base ; que le projet soit autochtone de manière à ce qu'il réponde à un besoin réel et aux aspirations des communautés.
- Que les partenaires autochtones soient impliqués dès le départ dans la définition du projet de manière à ce que chercheurs et partenaires autochtones partagent une vision commune, essentielle à la réussite.

- Que les actions soient conformes aux intentions énoncées. Veiller à une véritable inclusion et reconnaître l'expertise et l'apport de chaque partie prenante autochtone, dans une perspective de déconstruction de l'exclusion systémique. Cette reconnaissance implique que la protection des savoirs et le respect de la propriété intellectuelle soient l'objet d'une entente dès le départ et que le mandat soit bien défini en début de projet, de manière à développer ensemble une même compréhension des concepts et de la mission.
- Travailler à la pérennité des projets. Un financement récurrent à long terme pour mettre en place des actions durables et apportant de véritables changements est important. Il faut éviter les multiples projets à court terme qui découragent les experts terrain puisqu'ils ont l'impression de recommencer sans cesse et de ne jamais voir de résultats dans des situations qui exigeraient des mesures urgentes.
- Travailler de manière multisectorielle en impliquant des décideurs de différents secteurs de manière à opérer des changements de mentalités et à maximiser les retombées de la recherche.
- Que les partenaires autochtones soient impliqués dès le départ dans la définition du projet de manière à ce que chercheurs et partenaires autochtones partagent une vision commune, essentielle à la réussite.

## 2.2 Les quatre axes structurants en recherche autochtone

Les quatre grands axes conceptuels suivants sont, selon la Chaire UNESCO, des guides essentiels au travail avec les Premiers Peuples :

- 1) Le développement durable et viable par la concertation. Assurer une démarche globale de collaboration touchant toutes les étapes des projets impose une nouvelle philosophie qui s'articule autour de trois piliers (environnement, société et économie), auxquels Gendron et Revéret (2000) ajoutent la gouvernance comme quatrième pilier, car elle permet la participation de tous les acteurs au processus décisionnel et à l'expression d'une éthique du futur (Jonas, 1979). Ainsi, en regard de cet objectif de concertation, les interventions en communautés autochtones nécessitent une approche globale et systémique, devant être réalisées par et avec les membres des communautés autochtones, pour (en vue de) leur développement, et ce, en relation étroite avec toutes les parties prenantes. La concertation devrait donc être privilégiée à toutes les phases des projets. Toute action, politique, créative ou scientifique, devrait commencer ses travaux par cette question : Comment faire en sorte que nos partenaires autochtones aient accès au quatrième pilier de la concertation, soit la véritable gouvernance de la recherche ?
- 2) L'empowerment (autonomisation), basé sur la valorisation des individus par le biais de leur patrimoine culturel en leur donnant l'autonomie et les habiletés pour qu'ils puissent participer de façon éclairée aux actions de recherche. L'empowerment, ou pouvoir d'agir (Le Bossé, 2003), est une méthode d'intervention auprès des individus et des collectivités qui vise, contrairement aux approches traditionnelles plus directives et paternalistes, à soutenir l'appropriation et l'exercice du pouvoir dont ils ont besoin (Ninacs, 2008). Pour Le Bossé (1996), les approches fondées sur le principe d'empowerment des personnes « reposent sur la reconnaissance de

deux expertises complémentaires dans toute forme d'intervention : l'expertise professionnelle et l'expertise expérientielle ». Ce croisement des savoirs contribue non seulement à la recherche, mais aussi au développement des compétences chez les porteurs des différentes expertises impliquées (Brouillette, 2011). L'intervention axée sur l'empowerment mise sur la collaboration partenariale avec les participants et sur leurs capacités, leurs forces et leurs ressources. Elle s'avère particulièrement utile dans le cadre de démarches concernant des individus et des groupes historiquement et actuellement opprimés, rejetant les approches paternalistes (Ninacs, 2003).

- 3) La sécurité culturelle, comme condition à la transmission des cultures, se caractérise par un partenariat égalitaire, une participation active des personnes, la protection de l'identité culturelle et du bien-être. Elle suppose un engagement sincère de chacun aux plans cognitif, affectif et comportemental à toutes les étapes menant à un choix organisationnel ou politique dans un souci de justice sociale. Il s'agit de réduire le potentiel d'exploitation ou de dangers résultant d'une approche stéréotypée ou colonisatrice de la recherche par la réflexion critique sur les fondements éthiques des relations. Les actions doivent refléter cette prise de conscience à tous les niveaux, tant individuels qu'organisationnels (Pépin, Blanchet Garneau, 2012).
- 4) Le réseautage et l'interconnectivité s'avèrent l'enjeu de partenariats forts et vivants, influençant les résultats de la recherche en termes de développement durable. Un projet d'une nation peut agir comme modèle pour une autre nation, suscitant leur rencontre, un échange d'expertises internationales.

Les disciplines à l'œuvre dans le programme de recherche constituent autant de perspectives différentes en termes d'observation, d'analyse et de contribution. Les partenariats mis de l'avant dans la présente proposition seront autant d'occasions de mettre en commun et de croiser des regards, enjeux, questionnements et retombées en lien avec ces disciplines puisque « [...] les meilleures pratiques [...] surgissent des intersections et des chevauchements [...] si nous voulons maximiser l'impact et les résultats du développement [...] » Les liens interdisciplinaires et intersecteurs ne sont pas toujours évidents. Les secteurs social et économique, par exemple, sont pris en considération de façon séparée, perçus comme étant des priorités concurrentes.

Du point de vue du Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO), « les deux sont étroitement liés. Ce lien est peut-être plus visible et évident dans notre travail avec les communautés autochtones du Canada, qui peuvent être considérées à certains égards comme des États fragiles. Dans plusieurs de ces communautés, le seul fait de réaliser une " activité de développement économique A " ou une " activité de développement social B " n'est pas suffisant. Une approche plus holistique dirigée vers plusieurs problématiques est souvent nécessaire de façon simultanée » (SACO, 2017).

### **2.3 Construire et se construire par le projet : le « nous » innu inclusif**

Faire de la recherche avec plutôt que sur implique une vision différente. Cette volonté reste trop souvent un vœu pieux sur papier, peu incarnée dans la conduite de la recherche. L'approche par projets peut être un bon modèle méthodologique pour opérer ce changement de vision des actions de recherche, y compris l'évaluation.

La méthodologie des conduites à projet (Boutinet 1990-2010), essentiellement un outil de maîtrise de l'activité qui consiste à se construire ensemble un projet, exige une approche globale pour la recherche de réponses originales à des situations singulières reliées à leur contexte. Un projet est marqué par une

persistance ; ce qui en marquera souvent la fin est la conviction d'avoir atteint une certaine forme d'objectif, d'avoir persisté jusqu'à ce que ce qu'on attendait adienne, souvent sans avoir pu nommer ce résultat attendu avant de l'atteindre. C'est une intuition créatrice qui gère les choix et les décisions dans une dynamique d'auto-construction. La conduite de projets ainsi définie exige la souplesse, l'acceptation des changements tout au long du déroulement et l'abandon du contrôle absolu des paramètres de la recherche qui demeureront mouvants jusqu'à la fin. Elle implique de savoir gérer la complexité et l'incertitude et de savoir exploiter les occasions qui se présentent, une position anti-déterministe qui s'apparente d'une certaine manière à la façon autochtone d'interagir avec le monde.

*Il faut que les chercheurs soient là, il nous faut saisir l'occasion pour récupérer ce que nous avons perdu. On n'est pas tous très scolarisés, on n'a pas de papiers, mais on a ce qu'il faut pour dire quoi mettre dans la recherche. Au final, la collaboration, c'est de marcher côte à côte, de ne pas avoir à suivre derrière le chercheur.*

**Jean St-Onge**, comité aviseur

*Les résultats de la recherche en tant qu'arguments historiques peuvent avoir une importance considérable dans des contextes particuliers et ces derniers doivent être envisagés dans la recherche même s'il est difficile de les concevoir à court terme. Le chercheur doit considérer plus largement son lieu d'intervention, les communautés autochtones, en dehors des seuls paramètres de sa recherche.*

**David Bernard**, comité scientifique

*Les pensionnats étaient les plus grands laboratoires vivants. Nous ne voulons plus être considérés comme sujets, être utilisés. Quand ils ont enlevé les enfants, on n'entendait que les chiens dans le village. Nous voulons participer à des projets où notre voix pourra raisonner à nouveau.*

**Jacques Kurtness**, comité scientifique

*Je ne veux pas que mon partenaire s'approprie mon projet en disant « nous allons faire telle chose ». C'est le « nous » qui m'inquiète. Dans la langue innue, il y a deux « nous » : il y a les fois où je suis dedans et les fois où je ne suis pas là. C'est toujours le « nous » qui exclut qui est utilisé en recherche, un « nous » qui s'approprie. C'est comme s'ils devenaient les initiateurs du projet au lieu de nous autres.*

**Anne-Marie André**, comité aviseur

Les projets de recherche co-réalisés, arrimés aux réalités des communautés et ayant des retombées à court terme sont souhaités par les Premiers Peuples. De tels projets s'inscrivent dans le paradigme de la recherche-action qui part du principe que c'est par l'action que l'on peut générer des connaissances scientifiques utiles pour comprendre et changer la réalité sociale des individus et des systèmes sociaux (Robson 2011) ; et de la recherche-action participative qui place le dialogue au centre de ses actions visant à entraîner un changement positif sur le terrain (Lazard 2015).

Il ne s'agit pas d'observer les autochtones, ni de les analyser, mais bien de s'inscrire dans un projet avec eux, suscitant une « attraction des sensibilités qui peuvent engendrer des nouvelles formes de solidarité » (Maffesoli 1996).

## 2.4 Redéfinir le sens du mot recherche et la position du chercheur, universitaire et expert terrain

- Le chercheur doit être un NUISHEMA (innu) : un CO-VOYAGEUR, un compagnon dans l'action, celui qui soutient l'autre.

*Comment la recherche peut-elle participer à notre guérison ? La recherche doit être pour notre bien-être, doit être pour nous. Je remplacerais le mot recherche par soutien; le mot chercher par soutenir.*

**Caroline Vollant**, comité aviseur

*Caroline et moi avons vécu une terrible épreuve, la perte de notre fils. Par cette épreuve, j'ai compris que je ne devais pas demander au créateur d'être plus fort devant les épreuves pour pouvoir les surmonter, mais plutôt lui demander de recevoir un éclairage qui me permettrait de comprendre comment traverser les épreuves. Est-ce que la recherche pourrait aussi contribuer à nous apporter des éclairages ?*

**Lucien St-Onge**, comité des Sages

- Dans une perspective de réconciliation, la recherche doit être un soutien en vue d'une réparation. Comment le chercheur peut-il passer d'une attitude détachée à une attitude engagée ?

*La recherche doit être là pour donner un appui à nos paroles, nos valeurs, nos façons d'être, mémoriser comment on a vécu et grandi, tout ce bagage. Dans un contexte où notre peuple a été victime de génocide culturel, la recherche apporte des preuves de notre existence, aux autres, mais aussi à nous-mêmes. Il faut qu'elle fasse plus que documenter, elle doit soutenir notre objectif de valoriser cet ADN qu'est notre culture, notre identité. La recherche c'est le pouvoir du savoir pour retrouver, mais aussi pour se retrouver. La recherche doit nous permettre de recevoir des enseignements sur nous-mêmes, car nous devons reconstruire nos savoirs qui ont été ignorés, effacés. Comment peut-elle alimenter notre quête ? Il faut enrichir le terreau : travailler sur des conditions propices à notre transmission.*

**Membres du comité des Sages**

*Ce qui est urgent, c'est de regarder notre état de vie actuel, trouver, révéler ce qui existe déjà, dans le but d'améliorer notre sort. Tout ce qui m'est arrivé comme élément marquant dans ma vie et dans ma recherche identitaire est lié au territoire. Comment transmettre qui on est ? Qu'est-ce qui caractérise notre identité ? La nourriture et le territoire peuvent nous aider, et la recherche universitaire peut nous y aider. Nous avons les connaissances, vous avez des méthodologies.*

**Manuel Kurtness**, comité de gestion

*Les jeunes devraient être intégrés à la recherche bien plus tôt qu'au niveau de la maîtrise : dès le premier cycle, et même avant. En engageant des jeunes sur le terrain, le projet de recherche les motive aux études et devient un projet structurant. Il faudrait donner des attestations de stage, des formations non diplômantes, pas nécessairement dans un programme universitaire. La reconnaissance peut prendre différentes formes.*

**David Bernard**, comité scientifique

*Dans la perspective de transmission aux jeunes et de la réparation du lien rompu entre générations, il faut penser à la création comme méthodologie. Les jeunes sont intéressés aux savoirs traditionnels s'ils ont la possibilité de créer à partir de ces savoirs. Ils ont soif d'apprendre, de découvrir, mais surtout de créer. Leurs connaissances doivent servir à quelque chose – par exemple, des initiatives en cinéma, des*



*projets de médias sociaux. L'apprentissage n'est pas l'objectif premier parce que la culture n'a jamais été en soi une spécialité à part. Ils veulent apprendre par un véhicule qui leur ressemble. Les chercheurs devraient penser des projets qui amènent jeunes et aînés à travailler et à créer ensemble.*

**David Bernard**, comité scientifique

- Tous sur la même ligne de départ, experts terrain autochtones et universitaires, d'égal à égal

*La recherche autochtone, c'est l'apprentissage tous les jours, c'est regarder à nouveau chaque jour, apprendre, créer du nouveau, faire autrement, autant pour les chercheurs que pour leurs partenaires autochtones.*

**Marie-Ève Vollant**, comité des Sages

*Les équipes de travail et de recherche impliquant des membres des Premières Nations et des Inuits devraient mettre en place un programme de médiation culturelle entre autochtones et non-autochtones. Il faut inverser le sens avec lequel les chercheurs comprennent souvent leur rôle : encadrer, enseigner, former. Ils doivent aussi se mettre en position d'apprenants face à une culture qu'ils ne connaissent pas, ou peu ou mal. Plutôt que le mentorat habituel d'un chercheur vers les étudiants et la société civile, il faut aussi savoir inverser le sens de cette transmission : des étudiants et partenaires autochtones et de leur communauté vers le chercheur et son institution.*

**Membres du comité des Sages**

## **2.5 Regagner la confiance brisée par une approche nouvelle de la recherche**

*Quand on répondait à des questionnaires, on avait le sentiment qu'il fallait qu'on passe dans le tordeur.*

*Quand les chercheurs arrivaient, les indiens se sauvaient dans le bois. Ils savaient qu'on interdirait qu'ils mangent le poisson.*

**Caroline Vollant**, comité aviseur

*Je veux qu'on nous écoute, je ne veux pas qu'on m'étudie, je ne veux pas d'extrapolation de mes paroles, je veux une validation de ce qui doit être transmis.*

**Marie Raphaël**, comité des Sages

*Quand j'entends le mot « recherche », ça me donne l'impression que j'ai perdu quelque chose. Si on doit chercher, c'est qu'on est en perte, c'est stressant, et c'est aussi une responsabilité, c'est comme si on était responsable d'avoir beaucoup perdu alors que ça nous fut enlevé. Beaucoup de choses m'ont été enlevées, mais des actions et des moyens pourraient nous redonner beaucoup de courage. La recherche qui fonctionne, c'est celle qui établit une relation avec la population.*

**Évelyne St-Onge**, comité des Sages

*Quand j'étais jeune, c'était comme normal qu'on m'observe, mais aujourd'hui, je me dis qu'il doit y avoir beaucoup de photos et de choses de nous qui circulent sans qu'on puisse donner notre approbation.*

**Caroline Vollant**, comité aviseur

*Ma fille Michelle était un bébé de petite taille et on ne cessait de la mesurer. Sa grand-mère, ma mère, s'est fâchée et a dit : « Arrêtez de la mesurer et regardez-moi plutôt ! » (Elle était très menue.) Moi, j'ai toujours vécu avec la recherche, car mes parents hébergeaient des chercheurs à la maison, et je me sentais observée. On ne voyait pas ce qu'ils écrivaient sur nous, on ne savait pas ce qu'ils feraient. Je n'ai*

*jamais vu le résultat. Il y en a qui étudiaient nos comportements. Ils décrivaient ma mère comme une femme soumise, qui servait le thé ; ils jugeaient ce qu'ils observaient sans comprendre le contexte culturel où hommes et femmes ont des rôles complémentaires. C'était comme ça, les hommes rapportaient la nourriture et les femmes l'apprêtaient. C'était un échange de services.*

**Évelyne St-Onge**, comité des Sages

*En innu, le mot UTEPI, qui veut dire RACINE, pourrait correspondre à notre conception de ce que devrait être la recherche autochtone aujourd'hui. Nos parents et grands-parents creusaient afin d'aller chercher les racines dans le sol. Ce matériau essentiel servait à la fabrication de divers contenants d'écorce, pour attacher ou lier diverses parties d'un objet. Je crois que la recherche devrait participer à lier ce qui fut déchiré, éclaté.*

**Marie Raphaël**, comité des Sages

*On est à un âge où on aimerait transmettre, mais je connais très peu notre culture. Je ressens un grand manque de confiance quand je la transmets, parce qu'il y a eu une perte dans la transmission. J'ai juste des bribes. La recherche peut m'aider à faciliter mon rôle de transmetteuse. J'aimerais ne pas avoir à me battre pour le faire, nos idées de programmes de transmission doivent être plus facilement approuvées. Je ne veux plus avoir à me battre, juste transmettre.*

**Évelyne St-Onge**, comité des Sages

*Il faut rebâtir le lien de confiance avec la recherche et les chercheurs : le lien a été brisé. Pour ce faire, il faut sensibiliser le politique et le monde de la recherche à l'importance du contexte culturel. Pour reconstruire un lien de confiance, il faudrait des projets avec un résultat proche dans le temps, avec des résultats à court terme, basés sur l'action et qui ont une incidence politique et des répercussions au-delà du monde de la recherche, qui ont des influences sur tout le système qui nous touche; une recherche qui suscite des engagements collectifs, qui nous stimule à poser des actions chez nous plutôt que juste nous donner des résultats négatifs. Qui utilise les modes d'apprentissages autochtones : observer, expérimenter par essais et erreurs ; et nos modes de compréhension du monde : le récit, la narration (les conteurs), les signes, les symboles.*

**Membres du comité des Sages**

## **2.6 La recherche doit s'imprégner de la perspective autochtone**

*Comme divers ethnologues l'avaient déjà remarqué, mais presque toujours en passant, de nombreux peuples du Nouveau Monde (vraisemblablement tous) partagent une conception selon laquelle le monde est composé d'une multiplicité de points de vue : tous les existants sont des centres d'intentionnalité, qui appréhendent les autres existants selon leurs caractéristiques et puissances respectives... Toute perspective est également valide et vraie. Une représentation vraie et correcte du monde n'existe pas.*

**Viveiros De Castro**, anthropologue brésilien, 2009 : 09/37

**« Jusqu'à un certain point et dans une certaine mesure, il faut que le chercheur devienne autochtone. »**

*En s'appuyant sur la rencontre de la Baie et celle de Wendake, voici un cadre de recherche autochtone et interculturel propice à satisfaire nos nations, certes, mais possiblement les organismes de subventions et autres intéressés à la recherche en milieu autochtone. Sa pierre d'assise est caractérisée par les multiples contextes de recherche par, avec et pour nos nations : le contexte géographique (Nord, Moyen-Nord et Sud) ; le contexte politique (conventionnés, sous la loi des Indiens) ; le contexte économique, etc.*

*Ces différents contextes conditionnent les types de culture (maritime, circumpolaire, chasseurs-cueilleurs, nomade ou sédentaire, agricole, du désert, mixtes, urbano-industrielles, voire horizontales ou verticales et hiérarchiques). En retour, ces différents contextes fournissent les apprentissages disponibles et les répertoires comportementaux des différentes cultures, leurs compétences potentielles. Le contexte « ici et maintenant », situationnel (ex. : colonial), détermine les performances (ex. : en territoire ou en contexte urbain, d'abondance ou de pauvreté, etc.).*

*Finalemment, l'évaluation globale du cadre se manifeste dans les résultats (notes, scores, réussites ou échecs de la recherche). Il est à noter que la validité de la recherche, sa validité écologique est emboîtée dans chacun des contextes et dans chacune des réponses à ces contextes. Dès lors, il nous faut analyser l'implication et l'engagement autochtone et non autochtone à tous ces niveaux, voir si la méthodologie en tient compte. C'est le test acide de la recherche et c'est à cette ou à ces conditions que les résultats sont valides, peu importe leurs sources (santé, éducatives, judiciaires, historiques, etc.). Elles constituent le terreau, les racines et l'arbre du développement de la recherche.*

**Jacques Kutness**, comité scientifique

*Une recherche doit aussi intégrer les occasions qui se présentent en cours de route : mais il faut les connaissances pour les reconnaître et savoir comment traiter une occasion. Quand le nomade s'installe sur un territoire et voit un orignal passer, il doit profiter de l'occasion pour se nourrir. Pour ce faire, il doit savoir que ça se mange et savoir comment chasser, dépecer, préparer la viande et avoir les connaissances des rituels de la chasse.*

**Manuel Kurtness**, comité de gestion

*Le chercheur doit élaborer une méthodologie favorisant une véritable écoute, à toutes les étapes de la recherche. Pour ce faire, il doit valider constamment sa démarche auprès de ses partenaires autochtones : T'ai-je bien entendu ? T'ai-je bien vu ? Il doit aussi mémoriser, archiver la parole brute, ne pas nous interpréter, et nous inscrire dans l'analyse des résultats. Il doit avoir à cœur de nous aider à transmettre nos connaissances et les résultats de la recherche dans nos milieux. Pour nous aider à nous transmettre, il doit plus que communiquer les résultats de la recherche, il doit le faire en incarnant notre parole : transmettre nos connaissances par nos modes de transmission (nos langues, nos langages esthétiques, nos modes d'apprentissage).*

**Élisabeth Kaine**, comité de gestion

## **2.7 Gouvernance de la recherche : apolitique et partagée avec les Premiers Peuples**

*Considérant qu'on est des pupilles du gouvernement, où est-ce qu'on peut vraiment modifier les choses ? Où peut-on vraiment grandir et s'éclater ?*

**Marie Raphaël**, comité des Sages

*Dans un organigramme, la communauté devrait être en haut et le chercheur en bas. Comme le Chef est là pour répondre aux besoins de sa communauté.*

**Jacques Kutness**, comité scientifique

*Chez nous, on a la grande recherche sur l'occupation du territoire qui était financée par le gouvernement. Mais quand le gouvernement a su que les résultats nous aideraient à la cour pour la défense de nos droits, il nous a coupé les vivres. On est présentement financés par le Conseil, mais on se demande tout le temps si on va fermer. On est constamment sous pression. C'est le danger qui guette les recherches sensibles sur le plan politique.*

**Gloria Vollant**, comité scientifique

*On veut participer, faire partie de la recherche. On n'apprécie pas que les chercheurs arrivent avec du tout fait, un plan où toutes les décisions sont déjà prises, sans nous. Nous voulons partir avec une feuille blanche pour formuler les projets ensemble, faire partie intégrante de la recherche, être écoutés, voir que notre parole est importante et respectée. La recherche devrait susciter un engagement collectif et donner des moyens simples aux gens pour changer les choses.*

**Jean St-Onge**, comité aviseur

*Revenir sans cesse à la base. Et pour revenir à la base, il faut d'abord partir de la base. Nous, quand on fait de la consultation, on arrive avec rien dans les mains. La question est simplement celle-ci : Qu'est-ce que vous en pensez ? C'est eux qui définissent les contenus. Une fois que l'on a pris les données, on s'assoit avec les spécialistes, ils entrent en deuxième ligne. C'est quoi le message ? On fait un résumé. Si on faisait un tableau avec toutes les données, ça ne passerait pas. Puis, il faut retourner auprès des utilisateurs, ceux qui vivent sur le terrain. À chaque étape, il faut retourner auprès des gens.*

**Gloria Vollant**, comité scientifique

- **Gouvernance de la Chaire UNESCO en transmission culturelle comme dynamique de mieux-être et d'empowerment : Un exemple de gouvernance autochtone pour la recherche**

En termes de recherche autochtone, tout comme pour la Chaire, le CRSH devrait favoriser une meilleure intégration de partenaires autochtones à sa gouvernance en plus de constituer des jurys autochtones pour le choix des projets à financer.

La création d'un comité des Sages entièrement autochtone et indépendant serait un premier pas. Ce comité aurait comme mandat de donner son avis sur les orientations annuelles d'un comité canadien de la recherche autochtone. Le comité des Sages doit être informé de chaque projet, car les projets auront des répercussions sur les communautés autochtones sur le long terme, le comité des Sages formule un avis et des recommandations en regard de son mandat. Ses membres devront détenir une grande expertise culturelle, être capables d'impartialité et de méta regard, avoir un esprit ouvert et sage, une conscience collective.

Le rôle de ce comité est de guider le comité de direction du programme autochtone, en déterminant ses grandes orientations, en formulant des avis ou en faisant des recommandations sur des questions qui lui sont soumises. Il est gardien du respect des fondements de la recherche autochtone au sein du CRSH.

Ce comité doit être représentatif des nations autochtones du territoire touché par la recherche. Comment faire pour que toutes les nations soient représentées – par exemple, pour le Québec, avoir un représentant pour chacun des trois grands groupes culturels (algonquin, iroquoien, inuit) ? Ou inviter quelques personnes de nations différentes à chaque rencontre ? Le comité des Sages peut inviter des gens pour l'aider à sa réflexion et, dépendamment des projets, ces invités pourraient représenter d'autres nations que celles présentes dans le comité permanent.

La représentation intergénérationnelle doit être à parité sur ce comité. La notion de Sage n'implique plus seulement les aînés, mais toute personne reconnue par sa communauté comme ayant les qualités et les capacités mentionnées ci-dessus. Aujourd'hui, l'orientation de la recherche doit être insufflée par les jeunes et les aînés. Ces deux groupes, en synergie, priorisent les grands axes. La parité homme-femme est souhaitée.

Une fois par année, une grande rencontre avec les membres des trois comités (comité des Sages, comité scientifique, comité de gestion des programmes) et partenaires, une sorte d'assemblée générale du comité de la recherche autochtone du Canada, doit avoir lieu. Cette assemblée devrait être ouverte à toutes les communautés (à leurs frais). Elle devrait être diffusée par Internet. Ce comité devrait avoir des codes de conduite et des protocoles d'ouverture de ses activités reflétant les valeurs des Premiers Peuples. Si l'activité a lieu sur un territoire autochtone reconnu ou revendiqué, il est essentiel d'inviter le Chef de la communauté et de favoriser la présence d'une ou d'un aîné, de manière à transmettre un enseignement de valeurs, de connaissances, de savoir-faire autochtones à chaque événement.



## Références bibliographiques

- Blanchet, G. A., Pépin J. (2012). « La sécurité culturelle : une analyse du concept », *Recherche en soins infirmiers*, vol. 4, n° 111, p. 22-35.
- Boutinet, J.-P. (1990). *Anthropologie du projet*, Presses universitaires de France, Paris. — (2010). *Grammaires des conduites à projet*. Presses universitaires de France, Paris.
- Brouillette, A.-A. (2011). « Le croisement des savoirs scientifiques et autochtones », *Développement social*, vol. 11, no 3, p. 12-14.
- Gendron, C., Revéret, J.-P. (2000). « Le développement durable », *Économies et Sociétés*, vol. 9, no 37, p. 17-50.
- Jonas, H. (1979). *Le Principe responsabilité*, Paris.
- Kaine, E., Bellemare, D. et coll. (2018). « Récits de savoirs partagés par l'art et la création en milieu autochtones », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 48, nos 1-2.
- Kaine, É., Bellemare, D., Bergeron-Martel, O. et De Coninck, P. (2016). *Le petit guide de la grande concertation : Création et transmission culturelle par et avec les communautés*, La Boîte Rouge VIF, Québec.
- Kaine, É., Kurtness, J., Tanguay, J. Et Musée De La Civilisation (2017). *Voix, visages, paysages : Les premiers peuples et le XXe siècle*, La Boîte Rouge VIF, Québec.
- Le Bossé, Y. (2003). « De l'Habilitation au pouvoir d'agir : vers une compréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment », dans *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, no 2, p. 30-51.
- Le Bossé, Y. (1996). « Empowerment et pratiques sociales : illustration du potentiel d'une utopie prise au sérieux », dans *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 9, no 1, p. 127-145.
- Maffesoli, M. (1992). *La Transfiguration du politique, la tribalisation du monde postmoderne*, Grasset, Paris.
- Maffesoli, M. (1996). *Éloge de la raison sensible*, Grasset, Paris.
- Ninacs, William A. (2008). *Empowerment et intervention ; développement de la capacité d'agir et de la solidarité*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Soumission individuelle du SACO (Service d'assistance canadienne aux organismes) à l'Honorable Marie-Claude Bibeau, ministre du Développement international et de la Francophonie du Canada, en réponse au processus de consultation d'examen de l'aide internationale, 2017. <https://www.saco-ceso.com/ceso-stories/optimiser-linterconnectivite-pour-parvenir-au-developpement-durable/>
- Vachon, J.-F., Bergeron-Martel, O. (2017). *Voix, visages, paysages*. Site Internet regroupant les contenus de trois ans de concertation dans plus de 20 communautés autochtones du Québec. La Boîte Rouge VIF, Québec. <http://www.voixvisagespaysages.com>, visité le 11 juillet 2018.
- Viveiros De Castro, E. (2009). *Métaphysiques cannibales*, PUF, Paris.

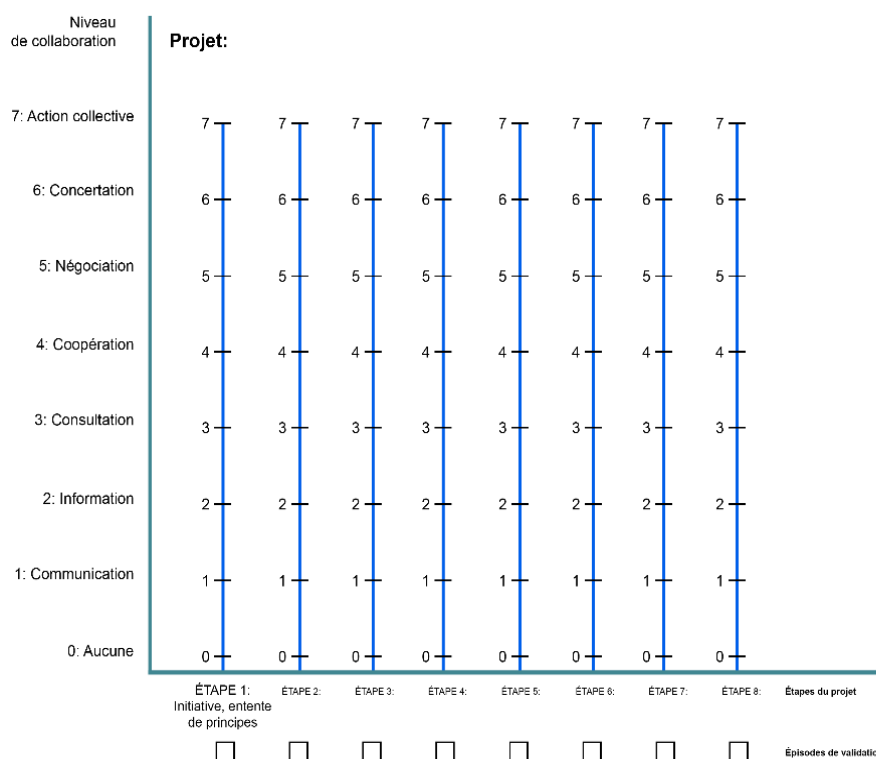
## Annexe I : Plan de collaboration et plan de validation

- Niveaux de collaboration souhaités dans un projet de développement culturel

Ce tableau présente les principaux niveaux de collaboration pouvant être établis entre parties prenantes d'un projet. Il peut être perçu comme une échelle. Chaque échelon gravi intègre les valeurs des précédents. Ainsi, on peut progresser d'un niveau à l'autre tout en visant toujours, ultimement, à atteindre l'échelon le plus élevé.

Du premier niveau, où il n'y a aucune communication du promoteur envers la communauté, au dernier, où le projet est littéralement mené par la communauté, plusieurs configurations sont possibles. Celles-ci peuvent être constantes tout au long du projet, tout comme elles peuvent être fluctuantes (voir les exemples de collaboration en page suivante). Mais si on peut concevoir que le niveau idéal dans une démarche de valorisation culturelle devrait être celui de l'action collective, il n'est pas dit que les autres niveaux ne seront pas pertinents.

En effet, le fait de varier quelque peu le degré de collaboration au cours d'un projet n'est pas en soi problématique, dans la mesure où ce changement de collaboration a été accepté d'un commun accord par toutes les parties prenantes. Il peut l'être par contre si cette décision a été prise de façon unilatérale et non négociée, plaçant les autres parties prenantes devant un fait accompli, et ce faisant, risquant d'altérer irrémédiablement le climat de confiance.



Tiré de Kaine, É., Bellemare, D., Bergeron-Martel, O., & De Coninck, P. (2016)  
 Le petit guide de la grande concertation : Création et transmission culturelle par et avec les communautés.  
 La Boîte Rouge VIF, Québec.

Niveau	Description de la relation du promoteur envers la communauté	Types de collaboration	Dynamique de travail collaboratif	Pouvoir qui en résulte pour la population/communauté
7	Le promoteur remet entièrement la prise de décision et d'action entre les mains de la communauté ; c'est donc cette dernière qui devient elle-même promoteur.	Action collective	Les décisions et les actions sont entièrement prise <b>par</b> la communauté.	<b>Réel pouvoir - la communauté est en position d'autorité,</b> détient tous les pouvoirs de prise de décisions et d'actions, est en parfaite autonomie.
6	Le promoteur met de l'huile dans les rouages du dialogue et s'associe avec la communauté pour une prise de décision et un plan d'action sur un pied d'égalité	Concertation	Le promoteur et la communauté sont en réelle expérience de rencontre. Le promoteur prend les décisions <b>avec</b> la communauté.	<b>Réel pouvoir – la communauté détient un pouvoir d'égale importance à celui du promoteur.</b> La relation en est une de partenariat.
5	Le promoteur cherche toujours à dialoguer et à argumenter avec la communauté afin de prendre des décisions et poser des actions qui se basent sur des consensus, qui cherchent des compromis.	Négociation	Le promoteur établit un dialogue <b>avec</b> la communauté, engagée dans la prise de décision et d'action.	<b>Pouvoir relatif – la communauté gagne un certain pouvoir, mais n'est pas en position de d'égalité avec le promoteur.</b> Il y donc un « jeu » de rapport de forces.
4	Le promoteur désire consulter la communauté, et s'engage à tenir compte des avis qui seront exprimés en vue d'une prise de décision et de plans d'action.	Coopération	Le promoteur va <b>vers</b> la communauté et vise à la <b>représenter</b> (idées, préoccupation, aspirations) dans les décisions qu'il prendra.	<b>Pouvoir relatif – un dialogue est établi, la communauté commence à avoir un certain pouvoir d'influence et de persuasion,</b> mais sans réelle emprise sur les décisions.
3	Le promoteur désire consulter la communauté, en vue de décision et d'actions qu'il doit prendre, mais sans pour autant s'engager à tenir	Consultation / Cooption	Le promoteur va <b>vers</b> la communauté et considère son point de vue. Il décide <b>à la place</b> de la communauté La cooption est à proscrire, elle ne convient pas aux	<b>Illusion de pouvoir - la communauté a un pouvoir d'expression,</b> mais sans réelle portée de cette expression, elle est à la limite <i>manipulée</i> . La cooption est destructrice en regard du lien de confiance

	<p>compte des avis reçus. Si le promoteur ne s'engage pas à tenir compte de cette expression, il s'agit alors de « cooption » ; cette stratégie vise à apaiser la communauté en lui faisant miroiter une implication qui n'est qu'illusion. La cooption, à long terme, risque de faire perdre la confiance à la communauté qu'elle peut réellement avoir une emprise sur son développement. Cela engendre une désillusion qui peut se traduire en réflexe de passivité des citoyens.</p>		<p>valeur BRV. Si la BRV s'engage auprès d'un promoteur, elle s'engage seulement si le promoteur souhaite une réelle collaboration avec les PN, ainsi celui-ci s'engage à considérer leurs points de vue.</p>	<p>établi dans une démarche de consultation et/ou de concertation.</p>
<p>2</p>	<p>Le promoteur fait l'effort d'informer la communauté de ses décisions et de ses actions, est sensible à ce que cette dernière les comprenne bien, mais sans lui demander de se prononcer (ni d'acquiescer). Les informations rendues sont toutefois plus objectives qu'à l'échelon « communication », ce qui permet à la communauté de se former sa propre opinion et d'éventuellement réagir en cherchant un dialogue avec le promoteur.</p>	<p>Information</p>	<p>Le promoteur va <b>vers</b> la communauté en lui adressant un message qu'il souhaite bien compris. Il décide <b>à la place</b> de la communauté</p>	<p><b>Absence de pouvoir</b> - l'objectif du promoteur est « d'émettre », il n'y a donc pas de réel dialogue qui s'installe avec la communauté.</p>

1	Le promoteur fait l'effort de communiquer ses décisions et ses actions à la communauté, sans pour autant s'assurer que cette dernière ait compris ce message. Il fait preuve d'un désir de contact avec la communauté, mais sans être ouvert à recevoir un retour de cette dernière. Il peut également y avoir manipulation des faits présentés afin de convaincre. Il conserve le pouvoir de décision et d'action.	Communication	Le promoteur va <b>vers</b> la communauté, en lui adressant un message. Il décide <b>à la place</b> de la communauté.	<b>Absence de pouvoir - la communauté subit des décisions et des actions qui lui sont imposées</b> – elle n'en est que succinctement informée.
0	Le promoteur désire conserver son pouvoir et demeure fidèle à ses habitudes de travail (dynamique verticale). Il agit seul, sans communiquer avec la communauté concernée par son projet.	Aucune – conformité de la communauté ou confiance envers le promoteur	Le promoteur décide et agit <b>à la place</b> de la communauté.	<b>Absence de pouvoir - la communauté subit des décisions et des actions qui lui sont imposées</b> – relation de tutelle.

Tableau inspiré des travaux de Beuret (2006, p. 72) et Koning & Martin (1996).



## Annexe II : Gouvernance de la Chaire UNESCO

- La Transmission culturelle comme dynamique de mieux-être et d'empowerment : un exemple de gouvernance autochtone pour la recherche

Le leadership de la Chaire UNESCO repose entre autres sur les relations développées au cours des 20 dernières années, basées sur les notions de confiance, de crédibilité et de collaboration. Par conséquent, la Chaire ne peut remplir sa mission sans principes éthiques irréprochables, sans cadre de gouvernance transparent et sans entretenir des relations et des partenariats de qualité dans le dialogue et le respect.

La gouvernance collaborative se traduit par une prise de décision partagée par les trois grands comités (comité des Sages, comité scientifique et comité de gestion).

Le modèle de gouvernance de la Chaire se veut hybride :

- 1) Il s'agit d'une structure de gouvernance collaborative pour les processus décisionnels stratégiques (comité des Sages : philosophie, principes, valeurs), scientifiques (recherche, formation, transfert de connaissances) et opérationnels (comité de gestion : administration et coordination des projets). La gouvernance collaborative se traduit par une prise de décision partagée par ces trois grands comités (comité des Sages, comité scientifique et comité de gestion) qui se rencontrent tous ensemble au moins une fois par année.
- 2) Une deuxième structure agile de gouvernance est liée à chaque projet de recherche de la Chaire. Il s'agit du comité adviseur autochtone, qui appuie le chercheur tout au long de son projet. Le fonctionnement par projets suppose que chaque projet est soumis au contrôle et à la reddition de comptes des partenaires communautaires et institutionnels.
- 3) Dans ce contexte, les points d'approbation et de validation sont autant de points de contrôle du projet répartis en cinq étapes :
  1. Conception et idéation
  2. Lancement du projet (cahier de charges)
  3. Planification (coûts, calendrier, contenus...)
  4. Production
  5. Évaluation

Le modèle est dit « agile » puisqu'il doit s'adapter au contexte et à la nature de chaque projet, à chaque nation, à chaque communauté si nécessaire.

Deux outils essentiels à la mise en application de cette gouvernance sont nécessaires.

Le premier est une grille de sélection de projets afin de faire un choix éclairé sur les projets à développer et les collaborations à accepter. Cette grille d'évaluation se compose de critères précis permettant d'attribuer des notes sur une échelle graduée.

Le second outil de cette gestion est un cahier des charges par projet. Cette matrice comprend, notamment une section importante sur l'intégration des collaborateurs et les approches de travail collaboratives qui sous-tendent nos actions, un principe indissociable de nos activités.

La structure de gouvernance permettra la mise en place de l'assemblée annuelle des membres. Les communautés, les organismes, les individus (autochtones et allochtones) seront invités à devenir membre de la Chaire.

---

<sup>i</sup> É. Kaine, mai 2018, rédigé à la demande de la commission canadienne de l'UNESCO pour un texte portant sur l'excellence en recherche en général destiné au CRSH.

<sup>ii</sup> Création d'emplois, programmes de formation, retombées économiques dans la communauté...!

<sup>iii</sup> Résultats féconds pour la communauté, nouvelles connaissances, formation de chercheurs issus des Premiers Peuples, diverses retombées telles que brevets, innovations...

<sup>iv</sup> La Chaire a pour mission de promouvoir un système intégré d'activités de recherche, de formation, de transfert de connaissances et de documentation dans le domaine de la transmission culturelle comme dynamique de mieux-être et d'empowerment, et de participer à ce système. Elle veut faciliter la collaboration entre des experts culturels et détenteurs de savoirs issus des Premiers Peuples et des chercheurs de haut niveau des universités et des institutions d'enseignement supérieur du Québec, du Canada, des Amériques et du monde. Cette Chaire est une Chaire institutionnelle rattachée à l'UQAC.

<sup>v</sup> Le protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador, élaboré par la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL 2014), propose les principes PCAPMD pour favoriser l'excellence en recherche : Propriété (une communauté ou un groupe détient collectivement les données et l'information relatives à sa culture), Contrôle (les membres des Premières Nations sont en droit d'exiger le contrôle, à toutes les étapes, du processus de gestion de la recherche et de l'information ayant des répercussions sur eux-mêmes), Accès (les Premières Nations doivent avoir un accès physique à l'information et aux données qui les concernent) et Possession (les données sont conservées par une entité des Premières Nations et contrôlées par cette dernière).